

EDITO



Le budget de la commune présenté au Conseil Municipal du 23 mars dernier a été adopté à l'unanimité. Notre situation financière est saine et cette année encore, si les bases ont été légèrement augmentées au niveau national, nos taux ne subiront aucune hausse.

Grace aux économies réalisées, notamment dans le domaine de l'énergie avec nos travaux d'isolation et aux financements que nous réussissons à obtenir de l'Etat et de nos différents partenaires, nous honorerons plusieurs chantiers comme la rénovation de notre voirie communale (très éprouvée cet hiver encore), l'entretien de nos bâtiments communaux et la toiture de l'église dont le chantier quelque peu retardé par les intempéries ne devrait plus tarder à démarrer.

Tout au long de ce 2^{ème} semestre plusieurs événements se succéderont dans notre commune et j'en profite pour remercier chaleureusement tous ceux qui prennent une part active à leur organisation.

Enfin, la photo de notre village, que vous apercevez en fond de la première page de ce journal et qui est reprise en bannière de notre site Internet, est l'œuvre de Laëtitia ROIRON, jeune photographe amatrice, fidèle exposante de notre salon « Saint Just en Art »...Merci à elle et très bonne lecture à chacun..

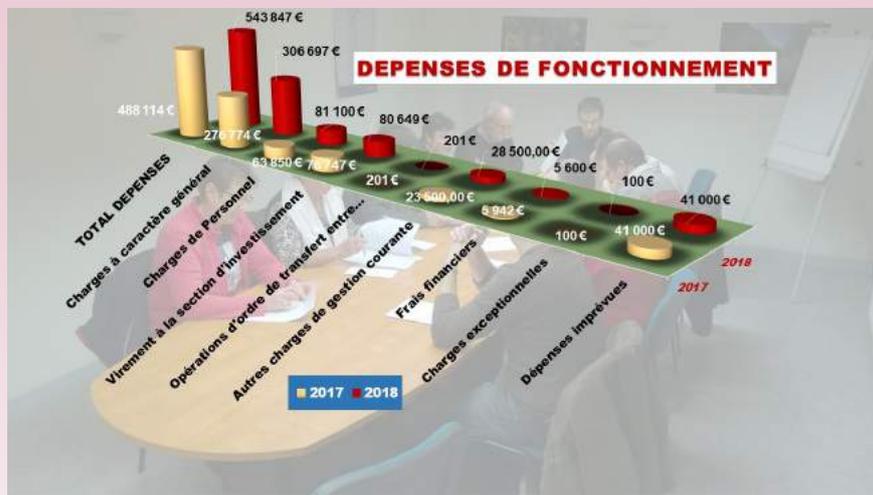


**+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:**

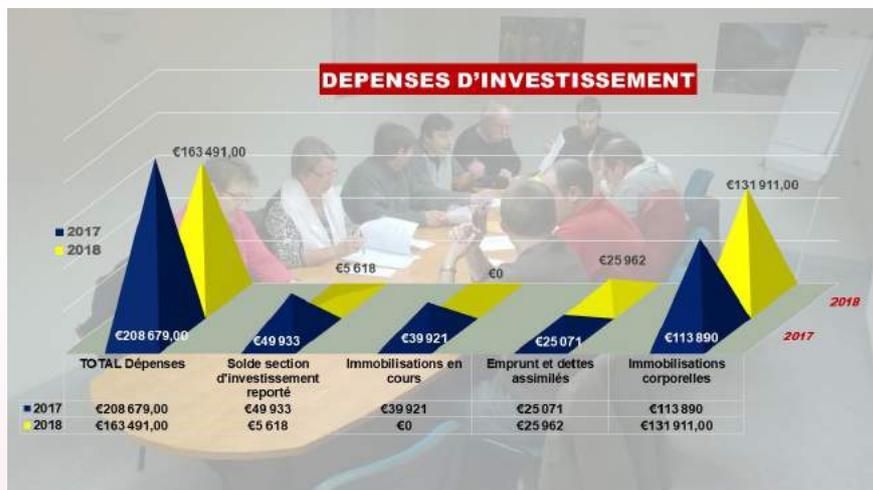
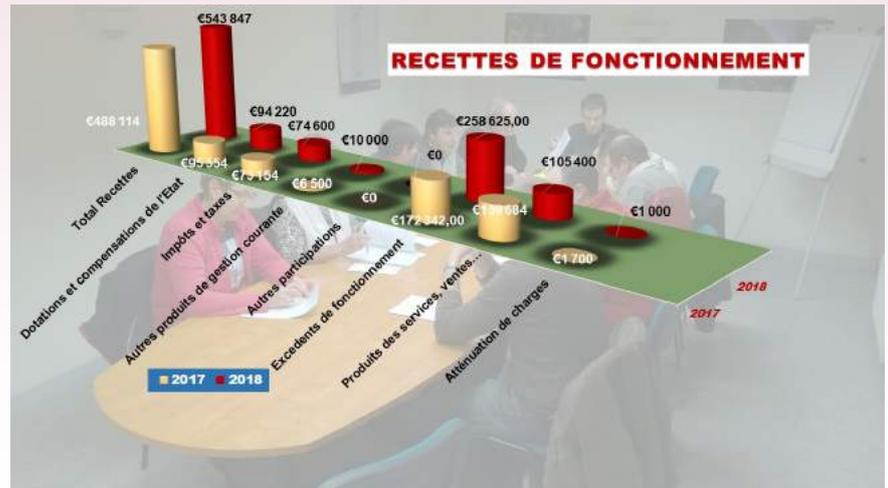
www.saintjust-63.fr

**François CHAUTARD,
Maire de SAINT JUST**





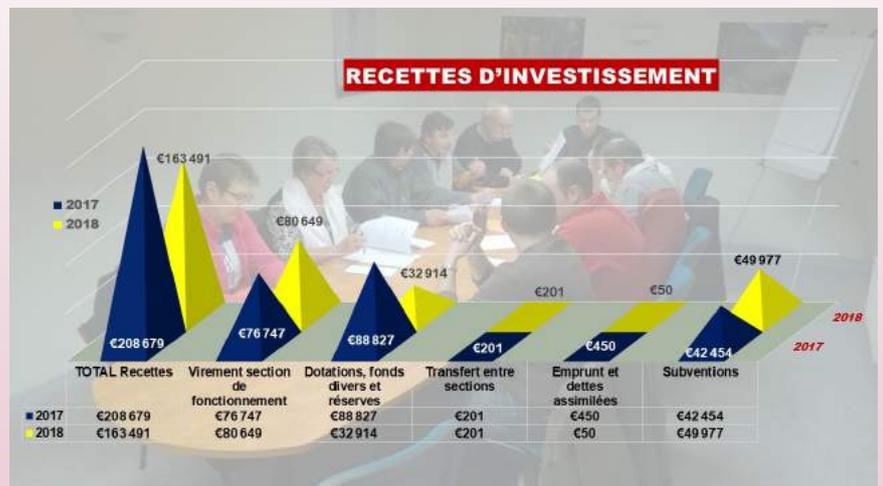
Vendredi 23 mars 2018, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre et voter le budget de la commune. En premier lieu, les conseillers ont approuvé les comptes administratifs et les comptes de gestion des budgets 2017. Concernant la fiscalité locale, **le Conseil a décidé de garder inchangés pour l'année 2018 les taux communaux en vigueur en 2017.** Puis après avoir voté les subventions aux associations pour 2018, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget de la commune. Ce dernier s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à **543 847 €** et en section d'investissement à **163 491 €**.



Exceptions faites des charges à caractère général et des charges de personnel qui accusent une légère augmentation, on constate que d'une année sur l'autre, les dépenses se stabilisent.

Du côté des recettes, elles sont en sensible augmentation, les dotations et compensations de l'Etat dont la diminution nous donnait quelques inquiétudes n'ont baissé que de 1334 €, une baisse liée en partie aux variations du nombre d'habitants dans notre commune.

Sans vouloir être trop optimiste, la Municipalité appréhende l'avenir avec une certaine confiance. L'emprunt contracté pour notre salle des fêtes sera bientôt remboursé et si l'on en croit les annonces faites, les concours de l'Etat aux collectivités devraient se maintenir. La DGF devrait également se stabiliser, et la réserve parlementaire, dont nous aurons la chance de bénéficier pour la toiture de l'église avant qu'elle ne disparaisse, devrait être réinjectée dans les dotations de soutien à l'investissement local, ce qui permettra à tout le monde d'en bénéficier. En 2018 nous continuerons à investir dans l'entretien de notre voirie et de notre patrimoine sans oublier bien sûr, les économies d'énergie.





Comme tous les ans maintenant à St Just, le weekend de l'Ascension était placé sous le signe de l'Art. Et pour cette 4^{ème} édition, de l'avis des connaisseurs, l'exposition est « montée en puissance ».

De nombreux élus étaient présents et parmi eux, **Myriam FOUGERE**, *Conseillère régionale*, **Éric DU-MICHEL SAUVADE**, *Conseiller départemental*.

BOURGNOUX, Député suppléant et

Pas moins de 18 exposants, des peintres principalement, mais aussi des photographes et des sculpteurs, au total 110 œuvres étaient présentées au public émerveillé.

Christine SECHER et Kerstin SCHULTZ étaient nos invitées d'honneur cette année, 2 talents remarquables qui s'expriment l'un par la peinture et l'autre par la photo et que le jury du public, qui ne se trompe jamais, avait désigné l'an passé.



Les organisateurs ont souhaité rendre également un **hommage à Pierre PILEYRE**, artiste marsacois très connu qui avait participé aux expositions « Saint Just en Art » dès la 1^{ère} édition en 2014. Il nous a quitté brutalement quelques semaines après notre exposition de l'an passé...

L'édition 2018 a permis également à de nombreux artistes venus de tout le département et même au-delà d'exposer avec nos « locaux ». Qu'ils soient encore plus nombreux l'an prochain, l'Art n'a pas de frontière et notre exposition n'en sera que plus riche!



Le « prix du public » a été décerné par le vote des visiteurs à **Daniel MORA**, peintre résidant à St Just pour l'ensemble de son œuvre.

La Municipalité lui adresse ses sincères félicitations, il sera l'an prochain, notre invité d'honneur.

Laëtitia ROIRON, artiste photographe de St Just « *la pellicule de Laëtitia* » fidèle exposante à St Just en Art, plusieurs fois récompensée est l'auteur des photos aériennes de notre village que vous avez pu découvrir en première page de ce journal et sur la bannière de notre site Internet www.saintjust-63.fr

Encore merci à elle pour ces photos magnifiques.



VIE LOCALE

VISITE DE L'ECOLE 1900



Vendredi 11 mai, à l'initiative de la Bibliothèque municipale, nos écoliers ont été visiter le Musée de l'école 1900 à St Martin des Olmes. Une visite très intéressante qui leur a permis d'apprécier la vie de petits écoliers comme eux à cette époque. tout leur fut source d'étonnement et entraîna de très nombreuses questions !!

JOËL CAMIER NOUVEAU PRESIDENT



Le 5 mai 2018, les adhérents du Comité des Fêtes se sont réunis lors d'une assemblée générale pour élire leur nouveau bureau. **Joël CAMIER** succède à **Sylviane BEST**, comme il s'y était engagé auprès d'elle il y a 2 ans, pour le poste de Président. Il devient donc le 3^{ème} Président de ce Comité des Fêtes depuis son redémarrage en 2014. Il hérite d'une situation saine et en plein essor. **Agnès BRAVARD** et **Frederic MONEYRON** sont reconduits dans leur fonction, respectivement secrétaire et trésorier. **Frederic BEST** est également reconduit trésorier-adjoint.

ORANGE Ô DESEPOIR !!



Il n'y a rien de plus désolant que de voir au milieu de notre beau paysage des poteaux et des fils téléphoniques joncher le sol ! Notre « opérateur historique » vient enfin de réparer une installation qui s'était effondrée pour cause de vétusté extrême le 29 janvier dernier et qui représentait un danger réel. Il aura fallu plusieurs courriers, signalements, actions auprès de la sous-préfecture et des élus, Député, Conseiller départemental (*malheureusement de moins en moins audibles de cette administration*) pour qu'il daigne enfin rétablir cette installation. Après 4 mois et demi d'attente, nous remercions tout de même Orange pour cette intervention. « **Tout vient à point à qui sait attendre...** »



Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Jeu et Ven de 9h15 à 11h15

(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves. Patricia CARTIER

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Joël CAMIER

ETAT CIVIL

Décès:

Mr. René BRAVARD le 23 février 2018 dans sa 80ème année.

Mr. Aimé BOUTEILLE le 6 avril 2018 dans sa 73ème année.

Mme. Marie VAURE le 2 juin 2018 dans sa 90ème année



Carton plein à l'école de St JUST en 2018...

Alors qu'au niveau du Département le nombre d'effectif est en baisse, notre RPI regroupant les écoles de Chaumont et St Just se porte plutôt bien. Certains y verront peut-être un paradoxe

mais les faits sont là et l'école de St Just devrait accueillir l'an prochain un chiffre record d'écologistes. Nos infrastructures étant largement suffisantes, cette augmentation des effectifs réjouit enseignants et élus. Ce phénomène est d'autant plus encourageant qu'il semble que cette tendance se confirme pour les années à venir. Ces derniers temps, de nombreux jeunes ménages s'intéressent à nos communes rurales et la question de l'existence d'une école intervient pour beaucoup dans leur choix de vie. Et si c'était le résultat des efforts consentis par nos collectivités et leur Région pour attirer de nouveaux habitants dans nos zones rurales ?



LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION 2018 17e EDITION

St Just sélectionné pour les 17e Trophées de la Communication

Vous avez remarqué l'importance que la Municipalité accorde à la communication. C'est pour cela que dès 2014, nous avons créé notre bulletin communal semestriel, notre nouvelle identité visuelle (le logo) tourné vers l'ouverture, le dynamisme et la modernité plutôt que vers l'image d'un petit village avec son petit clocher replié sur lui-même...

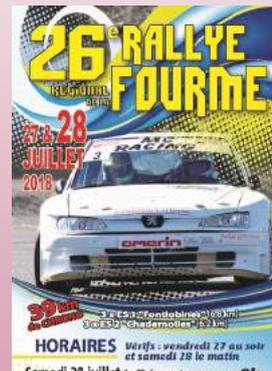
Nous avons également créé notre site Internet et incité chacun à communiquer avec de nouveaux moyens. Cet effort a récemment été remarqué puisque nous venons d'être sélectionnés aux 17e Trophées de la communication. Nous allons concourir pour la catégorie « Prix spécial du jury pour la qualité de la communication globale » Le dossier est en cours de montage, verdict cet automne à MONTPELLIER...

Les 13 et 14 octobre aura lieu à St Just la 1ère édition de la « Spirit of Yamaha »,

rassemblement de motos Yamaha vintages et d'aujourd'hui.



« J'ai voulu créer cet évènement afin de partager ma passion pour les belles machines (entre autres Yamaha) et mon amour pour la région d'Ambert » C'est ainsi que débute la déclaration de Sébastien FAYE, organisateur de cet évènement dont nous vous invitons à retrouver l'intégralité de l'intervention sur le site de la commune www.saintjust-63.fr. Plusieurs parrains pour cette grande manifestation (David Frégné, Xavier De Soultrait et Serge Nuque) organisée en lien avec « St Just Moto loisirs ». Venez nombreux les 13 et 14 octobre partager un moment de convivialité et de bonne humeur autour des motos de la marque aux trois diapasons.



Retrouvez tous ces événements en détail sur le site de la commune : www.saintjust-63.fr